



URBANISME OUVERT

Les 9 principes fondateurs



L'INTENTION DE L'URBANISME OUVERT

Intégrer la société civile aux réflexions et aux décisions pour des territoires plus inclusifs et plus durables.

Notre civilisation est confrontée à des défis humains et environnementaux sans précédent. Notre façon de vivre dans le monde, des villages aux métropoles, doit évoluer. L'urbanisme doit également évoluer afin d'intégrer pleinement la société civile aux réflexions et aux décisions pour préserver un monde habitable. La meilleure façon de transformer nos territoires est de le faire de manière progressive et partagée, en multipliant les projets inspirants. C'est le pouvoir de démonstration des projets d'urbanisme ouvert avec leurs capacités à créer la mobilisation et le pouvoir d'action des citoyens qui vont aider les autorités politiques et les professionnels à changer l'urbanisme.

L'urbanisme ouvert propose de nouveaux chemins : ses principes conduisent à des approches respectueuses de l'humain et du vivant en partant du niveau local. Parce que ses sujets sont définis avec une grande diversité de participants et par toutes les générations, l'urbanisme ouvert active l'intelligence collective et l'implication. Il fait apparaître des opportunités qualitatives et passionnantes, là où l'urbanisme conventionnel révèle souvent des blocages et une dilution des responsabilités.

Loin de proposer un entre-soi et d'être réservées aux échelles locales, les démarches d'urbanisme ouvert proposent un changement de paradigme inspirant à l'échelle planétaire, avec une mise en relation globale de la créativité humaine autour de solutions uniques, multipliables et adaptables à l'infini, car produites à partir de ressources locales et soutenables.



LES 9 PRINCIPES DE L'URBANISME OUVERT

Pour établir les conditions nécessaires

Principe 1 : Participation

Construire la confiance entre autorités politiques, experts et société civile

Principe 2 : Inclusion

Aller à la rencontre de tous, dans les lieux de vie

Principe 3 : Intéressement

Intéresser tous les habitants d'un territoire

Pour des transformations concrètes

Principe 4 : Capacitation

Libérer la créativité et les capacités de tous

Principe 5 : Expérimentation

Lancer des expérimentations porteuses d'intentions communes

Principe 6 : Dynamiques sociales

Faire émerger des personnes ressources, créatrices d'enthousiasme

Pour inspirer le monde

Principe 7 : Résilience

Co-construire des assemblages de projets modulaires et évolutifs

Principe 8 : Patrimoine informationnel commun

Créer des lieux pour forger et interconnecter des patrimoines informationnels communs

Principe 9 : Local + global

Connecter les actions locales d'intérêt général aux transformations à grande échelle



PRINCIPES I MODE D'EMPLOI

Les démarches d'urbanisme ouvert s'adaptent aux spécificités des territoires : atteindre les objectifs définis par les principes ne dépend pas de recettes, mais d'une interprétation des principes liée à la culture et aux ressources de chaque territoire. Pour faciliter les interprétations, des explications sont données pour chaque principe, elle proviennent d'actions menées sur plusieurs continents depuis 2010 par différents groupes de concepteurs.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une méthode d'évaluation commune est proposée en complément et sur simple demande. Simple à utiliser et partager avec l'ensemble des participants, elle permet d'approfondir les échanges et d'améliorer les dynamiques sociales par des approches contributives et réflexives.



Principe 1 : Participation

Construire la confiance entre autorités politiques, experts et société civile
Prendre le temps d'établir progressivement l'écoute et les preuves de confiance entre acteurs

La confiance est le substrat nécessaire pour développer une démarche d'urbanisme ouvert. Les premières personnes impliquées dans la démarche doivent se sentir respectées, écoutées et considérées. Multiplier les rencontres conviviales formelles et informelles permet d'élargir progressivement le cercle afin de créer une meilleure écoute de la société civile par les autorités politiques et les experts, ainsi qu'une meilleure écoute des autorités politiques et des experts par la société civile. Organiser ces rencontres en configuration tiers-lieux permet également de faire évoluer les postures vers des échanges plus libres, plus transparents avec l'intérêt général au centre des décisions comme règle du jeu. Permettre à tous les citoyens de vérifier que cet engagement est tenu crée les preuves de confiance nécessaires pour faire émerger les dynamiques contributives.

Principe 2 : Inclusion

Aller à la rencontre de tous, dans les lieux de vie
Se déplacer pour aider une plus grande diversité d'acteurs à participer

La responsabilité des professionnels et des autorités politiques est d'aller à la rencontre de toutes et tous. Se déplacer à travers différents lieux pour dialoguer avec les habitants et les usagers donne aux professionnels une source unique d'apprentissage et de compréhension de la complexité du territoire. Chaque lieu physique ou virtuel est important. Puisque certaines catégories de personnes ne répondent pas aux invitations, il faut établir le contact pour les inclure, aller là où ces personnes, habitent, travaillent, apprennent, échangent et vivent. Chaque personne s'exprime aussi plus facilement sur son propre terrain, les points de repère y sont plus solides et les barrières culturelles comme générationnelles y sont moins présentes. Puisque l'occupation des lieux varie en fonction des cycles journaliers et saisonniers, il faut s'adapter à la diversité des emplois du temps. Se déplacer plusieurs fois dans un même lieu n'est pas une perte de temps et a de nombreux avantages pour les échanges, cela permet d'exprimer l'attention et le respect envers des groupes habituellement exclus ; cela la donne du temps aux personnes pour formuler leurs questions et développer leurs contributions.



Principe 3 : Intéressement

Intéresser tous les habitants d'un territoire
Autoriser tous les sujets pour faire émerger les liens
entre intérêts individuels et intérêt général

L'intéressement de la société civile pour les transformations territoriales se renforce quand les échanges s'appliquent librement sur des sujets qui rassemblent tout le monde : la question des logements et de l'emploi, la qualité de vie, le dérèglement climatique, etc. L'ouverture est utile autant pour intéresser les personnes qui pensent que les sujets à l'agenda politique ne les concernent pas que celles qui pensent que les sujets traités sont insuffisants pour répondre à des défis ambitieux et urgents. L'ouverture est également utile pour créer de l'intérêt sur des sujets moins généraux tels ceux guidés par des intérêts personnels. Ces sujets doivent pouvoir s'exprimer ; les participants ayant des intérêts personnels à défendre dans le cadre d'une démarche d'urbanisme ouvert sont confrontés à des rencontres régulières avec une grande diversité de personnes et à une transparence des débats (cf. principes 1 et 2). Ils se trouvent contraints à argumenter et à regrouper le maximum de personnes autour de leurs idées pour les faire avancer. Ce faisant, ils créent des liens entre intérêts personnels et intérêt général. L'intéressement pour la démarche se renforce encore quand la diversité des idées, des plus pragmatiques aux plus utopiques, est directement accessible à toutes et tous. L'ensemble provoque surprises, étonnements et intensifie les échanges. Un dernier point favorise le caractère inclusif des démarches d'urbanisme ouvert : organiser les réflexions et les argumentations sur l'ensemble des sujets permet de faire se croiser les stratégies portées par les autorités politiques et les experts, sans que des sujets soient exclus et d'autres imposés à la société civile.

Principe 4 : Capacitation

Libérer la créativité et les capacités de tous
Faciliter l'expression, ouvrir les
sources d'inspiration du local au monde

Les contributions de toutes et tous doivent permettre des transformations territoriales concrètes. Chaque personne doit pouvoir libérer sa créativité, prendre la parole et s'engager même si elle n'a pas été habituée à le faire. La démarche doit multiplier dans le temps les possibilités données aux personnes de s'exprimer, d'imaginer, d'affiner leurs manières de penser, de développer la confiance en soi, de prendre position et de développer leur autonomie de pensée. Les porteurs de démarches d'urbanisme ouvert doivent prendre en compte le fait que chaque personne s'exprime de manière différente, parfois plus facilement individuellement ou collectivement, à l'écrit ou à l'oral, en dessin ou en image. Chaque personne doit aussi pouvoir monter progressivement en compétence sur des sujets sur lesquels elle peut manquer au départ de connaissances et combler ses lacunes auprès de ses pairs et des porteurs de la démarche. Les professionnels, les autorités politiques et les habitants impliqués doivent permettre l'émergence de solutions directement liées aux spécificités de chaque territoire, tout en complétant les échanges par des expériences et des références d'autres territoires, même lointains, dans le but que tout le monde puisse les saisir pour s'en inspirer et ouvrir les réflexions. Chaque personne, quelque soit son appartenance : autorité politique, expert, société civile ; doit ainsi pouvoir évoluer dans le temps et participer à de nouveaux sujets en découvrant des contributions inconnues au début de la démarche.



Principe 5 : Expérimentation

Lancer des expérimentations à partir d'intention commune
Favoriser les projets porteurs d'évolution à grande échelle
vers des mode de vie plus durables.

Lors de la progression d'une démarche d'urbanisme ouvert, la pluralité des moyens d'expressions et d'échanges produit un foisonnement d'idées dont les origines sont souvent hybrides, car issue d'itérations entre les contributions des autorités politiques, des experts et de la société civile. Porteuses de valeurs d'intérêt général et d'engagements, elles sont tributaires de dynamiques sociales. Ces idées issues de l'intelligence collective commencent par habiter les imaginaires, elles sont à la fois fragiles, car encore loin des contraintes de la réalité, et en même temps puissantes, parce qu'elles esquissent des possibilités d'amélioration à grande échelle des territoires à partir d'intentions communes. En commençant par des sujets d'échelles modestes avec une grande diversité d'intervenants, les premières expérimentations permettent de tester les idées et fonctionnent comme des preuves concrètes de l'intérêt de la démarche d'intelligence collective. La création de multiples expérimentations et les retours des contributeurs vont susciter de nouvelles contributions et permettre de préciser les intentions communes pour passer à des échelles plus importantes. Ces actions participent aux dynamiques d'inclusion et de durabilité en mobilisant en priorité des ressources locales qu'elles participent à faire émerger dans un territoire pensé en commun. Des évolutions progressives vers des modes de vie plus inclusifs et plus durables peuvent être envisagées parce que la société civile participe pleinement aux stratégies des projets et à l'élaboration des solutions concrètes à partir d'expérimentations.

Principe 6 : Dynamiques sociales

Faire émerger des personnes ressources porteuses d'enthousiasme
Intégrer à la démarche des personnes porteuses
d'engagements de long terme.

Pour les autorités politiques et les experts, le territoire se divise en diverses zones et entités placées sous des propriétés foncières et des responsabilités administratives différentes. La difficulté à coordonner les propriétaires et les responsabilités administratives différentes peut être telle que certains projets d'intérêt général ne peuvent être lancés. Cela peut être aussi le cas dans les zones de non-droit. Comment par exemple reconstruire des couloirs de biodiversité pour préserver les espèces animales quand le foncier est éclaté à travers des propriétés privées individuelles et des exploitations agricoles ? Comment réorganiser des mobilités douces en coupant à travers des propriétés privées ? Comment faire renaître des espaces publics dans l'habitat informel où chaque surface disponible est surexploitée ? Faire avancer ces projets est souvent difficile pour les professionnels qui ne peuvent s'appuyer sur des contraintes légales. Les échanges de pairs à pairs, le partage d'idéaux et la capacité de personnes actives à convaincre en mobilisant l'intérêt général ouvrent de nouvelles pistes. L'enthousiasme, la bienveillance et les convictions portées par ces personnes qui ont une connaissance, une expérience et une passion pour certains sujets d'intérêt général sont clés pour envisager des transformations réelles. Ces personnes ressources peuvent venir de tous horizons ; recherche, éducation, associatif, entrepreneuriat, sphères publiques ou privées. Elles se révèlent au long des processus collaboratifs sur le terrain lors des expérimentations (cf. principe 5). Elles sont capables de créer la confiance par leurs parcours de long terme, d'attirer les contributions et d'élargir le cercle des participants autour d'intentions communes d'intérêt général. (cf. Principe 4) Les acteurs politiques et les professionnels doivent saisir l'importance de ces personnes ressources et travailler avec elles pour réussir des projets complexes avec les nouvelles capacités d'agir que peut apporter la société civile.



Principe 7 : Résilience

Co-construire des assemblages de projets modulaires et évolutifs
Déployer des projets que les utilisateurs pourront faire évoluer.

Partout sur la planète les contextes géopolitiques et environnementaux sont changeants et imprévisibles. Il n'existe plus de recettes pour appliquer des solutions pré-existantes et les solutions d'aménagement rigides sont devenues risquées. Chaque territoire doit inventer sa propre logique de déploiement de l'urbanisme ouvert et interpréter les principes à partir de ses ressources matérielles et immatérielles ; géographie, matériaux, savoir-faire et culture. Les dynamiques d'intelligence collective générées par l'urbanisme ouvert permettent l'activation de ces ressources. Ces dynamiques collaboratives sont précieuses et doivent se prolonger bien au-delà du temps et des sujets des transformations urbaines et architecturales, car les interactions entre autorités politiques, experts et société civile rendent le territoire apprenant et favorable aux logiques d'innovation ouverte. Ces logiques favorisent pour chaque territoire les déclinaisons de modèles ouverts que sont l'économie contributive et circulaire, les tiers lieux, les fab-labs et l'habitat coopératif. Elles aident à réinventer les systèmes économiques locaux pour augmenter la proportion de biens et de bâtiments produits localement, elles favorisent l'évolution vers des productions locales d'énergie et de nourriture. Maintenir des dynamiques contributives actives sur un territoire permet également de mobiliser la créativité et l'intelligence collective sur de nombreux sujets structurants ; protection des minorités, accès de toutes et tous à l'éducation, à la culture, à la santé, à la nourriture saine, à l'eau, à l'habitat digne, à l'assainissement, à la réduction des déchets aux mobilités et au numérique émancipateur. La culture de l'innovation ouverte favorise également la transition vers des industries plus durables à travers la demande de produits modifiables et réparables. Pour que les processus d'intelligence collective puissent en permanence adapter les territoires à des conditions changeantes et améliorer ainsi leurs résiliences, il importe de favoriser la diffusion de méthodes, de composants et de produits modulaires évolutifs, librement modifiables et assemblables. Ces éléments doivent préférentiellement être régis par des licences libres compatibles (open source, open design, open hardware) pour favoriser le développement d'une culture de la contribution. Les dynamiques collaboratives sont alors facilitées au sein de chaque territoire, mais aussi entre territoires distants, avec toutes les capacités de solidarité et d'inspirations qui en découlent.

Principe 8 : Patrimoine informationnel commun

Créer des lieux pour forger et interconnecter des patrimoines
informationnels communs. Développer les contributions de tous.

Les expérimentations, les actions et les projets issus des dynamiques sociales ont besoin de lieux conviviaux et accessibles à tous pour permettre les débats, partager les processus et les règles de gouvernance des démarches. Le libre accès et l'acceptation des retours critiques y sont essentiels pour augmenter le nombre et la qualité des contributions. Les échanges et les projets doivent être systématiquement documentés pour créer un patrimoine informationnel commun. Un hub numérique doit être créé dans ce lieu pour faciliter l'accès à ce patrimoine, ce qui augmente la capacité des personnes impliquées sur un projet à interagir et à s'intégrer aux écosystèmes culturels et économiques locaux. Au-delà du local, le lieu et son hub numérique doivent organiser le partage du patrimoine informationnel commun créé avec d'autres lieux et d'autres pays, ainsi que donner accès à des démarches inspirantes développées ailleurs. Cela permet à chaque territoire de développer ses capacités d'agir et de s'ouvrir sur le monde. Chaque territoire peut ainsi développer sa créativité à partir de connaissances partagées sous le régime des licences libres compatibles (open source, open design, open hardware) et mutualiser sa R&D méthodologique et technique avec d'autres territoires. Les logiques du libre permettent des accélérations : les pays dont les ressources financières sont supérieures peuvent aider à la création de territoires numériques apprenants, développer des méthodes et des techniques pour renforcer l'inclusion et la durabilité de leur territoire, puis les partager librement, sans imposition aux autres territoires.



Principe 9 : Local + Global

Connecter les actions locales d'intérêt général aux transformations à grande échelle. Utiliser les logiques de l'innovation ouverte et de l'intelligence distribuée

Les projets stratégiques de grande échelle provoquent souvent des résistances au changement, car ils sont en général perçus comme porteurs de transformations qui seront imposées aux territoires et à leurs habitants. Les oppositions entre stratégies de grande échelle et territoire locaux sont d'autant plus à dépasser que les conséquences de l'anthropocène sont visibles de tous. Quatre siècles de domination irraisonnée de la nature et d'éloignement du réel ont abouti aux dérèglements du climat et aux perturbations des cycles de vies végétales et animales. Déjà plusieurs centaines de millions de personnes vivent dans des conditions inhumaines et les rapports de l'ONU soulignent l'urgence puisqu'elles indiquent que ce nombre est destiné à augmenter. Pour combattre les dérèglements climatiques et accélérer la transformation vers des territoires de vie plus inclusifs et plus durables, les sociétés humaines doivent transformer leurs méthodes d'urbanisme pour sortir des oppositions entre dimensions globales et locales. Pour ce faire, l'urbanisme conventionnel doit évoluer vers approches moins surplombantes en intégrant un nouvel ADN à base d'innovation ouverte, d'intelligence distribuée et de pratiques contributives sur l'ensemble des échelles. À ces conditions, il sera possible de co-produire des représentations communes et un engagement massif pour une évolution vers des modes de vie plus inclusifs et plus durables. L'urbanisme ouvert préfigure cette évolution ; les transformations territoriales provenant de démarches d'urbanisme ouvert bénéficient de l'énergie et de la créativité de dynamiques sociales basées sur des intentions communes. Ces démarches, parce qu'elles sont co-construites, favorisent les changements de comportement, l'évolution des modes de vie et l'émergence d'une culture commune. Cette culture fédère une multitude de contributeurs qui peuvent devenir des ambassadeurs convaincants. L'urbanisme ouvert possède de plus un potentiel de duplication non destructif, car il favorise l'emploi de ressources matérielles et immatérielles locales durables pour préserver la pérennité des écosystèmes culturels et régénérer les systèmes économiques locaux. (cf. Principe 7 et Principe 8) L'implication de la société civile favorise l'émergence de conversations avec les autorités politiques et les experts autour des enjeux stratégiques de grande échelle. Les stratégies locales peuvent ainsi s'enrichir des stratégies globales et inversement. Les autorités politiques et les experts, toutes échelles confondues, disposent ainsi d'une matière précieuse pour réussir des transformations territoriales inclusives et durables à grande échelle, avec la participation effective de la société civile.



Référence :

Textes internationaux

Déclaration de principes – SMSI – Société de l’information

<http://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>

Nouvel Agenda Urbain adopté à la conférence Habitat 3 ONU

<http://habitat3.org/documents-and-archive/>

Déclaration universelle des droits de l'homme ONU

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Fondation urbanisme ouvert Genève
[Open Urbanism Foundation]
Chemin de Champ-Claude 10,
1214 Vernier Suisse
IDE CHE-269.008.432
REG > 1-2C7379

www.openurbanism.ch